



Sauvons Mena'sen : ce n'est pas terminé

Sherbrooke, le 20 février 2026 - La campagne de financement initiée à l'automne 2024 se poursuit. Une nouvelle phase a été lancée en octobre dernier avec l'objectif de recueillir 100 000 \$ supplémentaires d'ici l'automne 2026. Cette somme devrait s'ajouter aux quelques 196 541 \$ déjà amassés depuis l'origine de la campagne, autant via la plateforme Zeffy que par chèques et dons directs.

Bonne nouvelle concernant le nouvel objectif de 100 000 \$

Au 31 janvier dernier, c'est 47 331 \$ qui était atteint sur les 100 000 \$ visés. Plus de détails sur les résultats de la campagne [[cliquer ici](#)].

Les sommes recueillies servent principalement à assumer les frais judiciaires. Si, comme nous l'espérons, la Cour donne raison au comité Sauvons Mena'sen et que les actifs reviennent à l'OBNL, le comité Sauvons Mena'sen demandera à la Cour de forcer les adversaires à assumer l'ensemble des frais judiciaires. Dans le cas d'une défaite, les avocats vont conserver les sommes recueillies lors de la campagne de financement. Pour rassurer les locataires actuels, il est clair qu'ils n'auront, en aucun cas, à assumer les frais encourus de cette aventure judiciaire.

Une grande nouvelle : une coprésidence d'honneur !



Madame Hélène Dauphinais et Monsieur Gérald Larose ont accepté d'assumer conjointement la coprésidence d'honneur de la campagne de financement pour l'année 2026. Tous les deux viendront renforcer les interventions et actions du comité Sauvons Mena'sen visant à faire connaître le dossier à l'échelle estrienne et québécoise, puis à renforcer la campagne de financement elle-même. ==>>> Plus de détails sur la coprésidence d'honneur, [[cliquer ici](#)].

Un automne 2025 très mouvementé

Pour beaucoup de gens, les rebondissements survenus à l'automne 2025 en lien avec le dossier du Faubourg Mena'sen ont été interprétés comme si l'affaire était classée. Bien sûr qu'il y a des raisons de se réjouir. La décision de la Cour d'appel en octobre a complètement débouté nos adversaires dans cette procédure d'appel. Mais il faut rappeler que la justice est lente. Dans les faits, cette décision nous a ramenés à décembre 2024 alors qu'un jugement de Cour autorisait le Havre du pin solitaire (comité Sauvons Mena'sen) à mener ses poursuites. Il aura fallu attendre que la Cour d'appel se prononce pour finalement être autorisés à le faire !

Autre rebondissement en décembre 2025 : les cinq ex-administrateurs du Faubourg Mena'sen ont été arrêtés par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et accusés de fraude. Il faut noter que l'issue de cette procédure criminelle est indépendante et ne réglera en rien la procédure civile déjà entamée visant à faire annuler le contrat de la vente du Faubourg Mena'sen. Il est important de savoir que les fonds récoltés avec la campagne de financement ne sont absolument pas destinés à cette poursuite criminelle lancée par l'UPAC (Unité permanente anticorruption).



Rappel de l'objectif du comité Sauvons Mena'sen

L'objectif est simple : réparer l'injustice créée par la vente du Faubourg Mena'sen à des promoteurs privés. Si tout se déroule comme souhaité, le complexe domiciliaire et tous les actifs devront revenir entre les mains de l'OBNL, avec tous ses droits.

Avant d'être vendu en 2022, ce complexe domiciliaire de 172 unités d'habitation à loyer abordable appartenait à un organisme à but non lucratif (OBNL). « *Je ne comprends toujours pas comment cinq administrateurs d'un OBNL de logement, qui n'ont investi aucuns fonds dans ce projet, ont pu vendre le Faubourg Mena'sen à des intérêts privés et empêcher l'argent* », relève Madame Hélène Dauphinais, coprésidente de la campagne de financement.

Tout le Québec doit soutenir la lutte du comité Sauvons Mena'sen

Avec la privatisation du Faubourg Mena'sen, « *il y a là un grand danger. Pas seulement pour Sherbrooke, il y a un danger pour l'ensemble du Québec. D'où l'importance de gagner cette bataille pour préserver ce modèle de prix abordable dans le logement* », soutient Monsieur Gérald Larose, coprésident de la campagne de financement.

En ce mois de février 2026, nous sommes encore plus motivés et la bataille continue !

- 30 -

Pour informations;

Danyel Bouffard, président

presidence@sauvons-menasen.org

Téléphone: 819 432-2900

